

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 janvier 2019

## EXPÉRIMENTATION REVENU DE BASE - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 4

présenté par

M. Collard, M. Pajot, Mme Le Pen, M. Chenu, M. Bilde et M. Aliot

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« et au sein des territoires choisis en leur sein pour l'expérimentation, » .

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Tout département qui n'appliquerait pas le revenu de base à l'ensemble de son territoire risquerait très probablement de recréer le zonage de la politique de la Ville .

Or, cette politique de la Ville est stigmatisante pour les quartiers concernés . De plus, elle n'a pas fait le preuve de la moindre utilité .